

L'épineuse question de la santé psychique en temps de COVID-19

Caroline Guignot | Résumé d'articles | 13 avr. 2020

Une quinzaine de spécialistes a publié une revue de la littérature internationale qui, combinée à l'expérience locale, offre un panorama des nombreux enjeux relatifs à la prise en charge de la santé mentale pendant l'épidémie à SARS-CoV-2 et pointe du doigt l'impréparation et l'insuffisance de la réponse actuelle.

Les populations vulnérables en période de confinement

En plus de l'impact psychique que peuvent avoir les dispositions actuelles de distanciation sociale et de confinement dans la population générale, certains patients peuvent présenter une vulnérabilité psychique accrue vis-à-vis de ces mesures, comme les personnes souffrant de troubles de l'addiction, les personnes âgées, les enfants, notamment ceux habituellement suivis en pédopsychiatrie (TDAH, TOC...), et les adolescents ayant des troubles psychiques à risque d'aggravation (idées suicidaires, schizophrénie...). Par ailleurs, il existe une vulnérabilité psychosociale des personnes isolées, des précaires et des populations carcérales, exposées à un risque de retard des soins en cas de COVID-19. Par ailleurs, les personnes ayant des troubles psychiques sévères peuvent aussi être en difficulté pour adopter

univadis Les mesures barrières et de confinement et peuvent faire envisager la nécessité d'une hospitalisation.

Virus, traitements et troubles psychique : une équation méconnue

Plusieurs coronavirus sont connus pour être neurotropes et le SARS-CoV-2 semble également l'être, au regard des anosmies et agueusies qu'il peut provoquer. Cependant, les tableaux neurologiques décrits pour d'autres virus respiratoires ne sont pas démontrés pour l'instant. Des épisodes de confusion fébrile, aux allures de décompensation psychiatriques ont cependant été rapportés chez quelques patients français.

La maladie pourrait engendrer une modification des concentrations sanguines de certains psychotropes. Les épisodes de fièvre peuvent réduire la tolérance de certains antipsychotiques, tandis que le syndrome respiratoire peut être potentiellement aggravé par les antidépresseurs. Enfin, la question du risque de surmortalité des personnes souffrant de troubles psychiques et de COVID-19 reste posée.

Une organisation en urgence du système hospitalier

Le texte souligne qu'en l'absence de plan blanc adapté à la psychiatrie, la réponse des établissements à la crise sanitaire actuelle a été inadaptée et insuffisante, les auteurs évoquant même l'absence de recensement de certains établissements dans le plan de répartition des masques. Dans ces structures, la vie organisée de façon communautaire et l'insuffisance d'équipement matériel complique la prévention du risque, a fortiori auprès de patients difficiles à sensibiliser par des soignants ayant des signes d'épuisement professionnel.

from **Psychiatrie**

Lorsque cela s'avère nécessaire, l'accueil d'un patient issu de psychiatrie en MCO pour COVID-19 peut s'avérer très compliqué en l'absence d'équipes de psychiatrie de liaison. Aussi, plusieurs établissements psychiatriques ont mis en place des unités COVID+ dédiées à l'accueil des sujets ayant un tableau évocateur (en l'absence de test systématiquement disponible) et pris en charge par des professionnels issus de psychiatrie et de médecine somatique. L'organisation de la protection et de la circulation des soignants, de l'hygiène des locaux, du matériel... y est adaptée.

Le suivi psychiatrique en ambulatoire forcée et en ville

La nécessité de libérer des unités intra-hospitalières pour faire face à l'épidémie a imposé le recours à des sorties anticipées avec suivi extrahospitalier. Ces patients doivent bénéficier d'une continuité des soins. Un suivi téléphonique intensif doit être proposé dans les jours et semaines qui suivent afin de limiter le risque de rupture de soins, de rechute, de décompensation ou de passage à l'acte. Lorsque c'est le cas, les urgences générales n'accueillent pas toujours les urgences psychiatriques, malgré la fermeture de certaines structures face aux consignes sanitaires (CMP, HDJ, CATTP) et lits de psychiatrie. Sur le territoire, certains établissements disposent d'équipes mobiles pouvant répondre aux urgences ou organiser des visites à domicile.

Enfin, concernant les patients accueillis en consultation libérale, dont le nombre est accru par les demandes concernant la prévention et la lutte contre le stress lié à la pandémie, les recommandations favorisant la santé mentale ont été évoquées par différentes instances : régularité des rythmes, mise en place d'une routine quotidienne, exercices physiques, liens sociaux quotidiens, relaxation ou méditation, ne pas majorer ses consommations de substances...

Il est difficile de déterminer quelles seront les conséquences psychiques de la pandémie, «

les patients devraient être informés du fait qu'il est naturel d'éprouver une peur de la contamination, des troubles du sommeil passagers, une inquiétude pour ses proches, une irritabilité, un sentiment de frustration, d'impuissance et d'ennui [qui sont] néanmoins susceptibles d'évoluer à long terme vers des troubles de l'adaptation, des troubles anxieux et dépressifs, des addictions, et des syndromes de stress post-traumatique

». Des symptômes évocateurs de ces derniers avaient une prévalence de 7% dans les régions les plus touchées de Chine un mois après le début de l'épidémie.

Perspectives et réorganisation

«

Parce que la quarantaine ne sera pas levée dans un avenir proche, nous avons des raisons de croire que la prévalence de symptômes psycho-traumatiques parmi le public sera potentiellement importante

», postulent les auteurs de l'article, en date du 2 avril. «

Le besoin de se ré-organiser en extrême urgence dans un contexte d'impréparation et de moyens insuffisants pour lutter contre le risque infectieux expose les patients et les soignants à un risque accru de contamination, et les patients à un risque de rupture de soin psychiatrique. Le Ministère de la Santé et des Solidarités a mis en circulation le 23 mars 2020 des consignes et recommandations pour les établissements psychiatriques qui d'une part, restent souvent très générales et d'autre part, ne sont pas assorties de moyens concrets pour leur mise en œuvre.

» L'expérience chinoise devrait être inspirante pour mettre en place des réponses adaptées. Parmi elles, un plan d'auto-aide

univadis[®] rpsychologique (« self-help ») mis à disposition du public par le
from Mais c'est un manuel d'intervention psychologique. Il faut placer «
la santé mentale au centre même du dispositif sanitaire
», insistent-ils.

Chevance A

et al.

Assurer les soins aux patients souffrant de troubles psychiques en France pendant l'épidémie à SARS-CoV-2 Soins Troubles psychiques pendant SARS-CoV-2 L'Encéphale. In press, journal pre-proof Available online 2 April 2020

2017 Aptus Health International, Inc. All rights reserved.